

## PROJET DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat Mixte d'Energies du Doubs (SYDED) a réalisé une analyse de l'éclairage public sur la Commune de Villers Le Lac.

Suite à cette analyse, le SYDED propose à la Commune une rénovation complète du réseau éclairage public sur plusieurs années.

Le montant total des travaux est estimé à 622.000 € et sera subventionné par le SYDED et par des Certificats d'Economies d'Energie (C.E.E.).

Afin de se mettre en conformité avec les actuelles normes d'économie d'énergie, il serait judicieux de programmer ces travaux sur 4 ans (ou plus).

Les subventions du SYDED sont, jusqu'à fin 2021, de 25% du montant des travaux, pour un montant maximum annuel de 40.000 € de subvention (soit maximum 160.000 € de travaux).

A compter de 2022, les subventions vont diminuer et seront calculées non plus en % du montant des travaux, mais en fonction du nombre de points lumineux changés : 125 €/luminaire.

Pour les C.E.E., les subventions peuvent aller de 40 à 50 € par points lumineux rénovés.

Le Conseil Municipal doit donc se prononcer sur la programmation de ces travaux afin que les demandes de subventions correspondantes puissent être faites.